

Location de la salle communale de Wolschwiller

Je soussigné(e) :

Nom, prénom, adresse :

.....

Tél.

Courriel :

Déclare avoir pris connaissance

- du prix de la location de la salle (page 3)
- des conditions de location de la salle (page 2)
- de la liste du matériel présent (pièce jointe et classeur présent dans la salle)
- des coûts en cas non-respect des conditions énoncées dans cette convention (pièce jointe et classeur présent dans la salle)

Souhaite louer :

- ☐ la grande salle des fêtes (1^{er} étage) avec cuisine
- ☐ la grande salle des fêtes (1^{er} étage) sans cuisine pour des activités sportives et culturelles
- ☐ la petite salle des fêtes (RDC) sans équipement de cuisine

du à heures

au à heures

Nombre de personnes qui seront accueillies :

Demande la mise à disposition de la vaisselle suivante :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à en deux exemplaires

Le/la locataire :

Le responsable de la location de la salle :

Location de la salle communale de Wolschwiller

La mise à disposition de la salle communale est destinée aux activités de loisirs, réceptions familiales ou amicales, vin d'honneur, réunions, petits banquets, anniversaires... Sont exclues les manifestations politiques, commerciales ou toute activité qui par ses actes risquerait de troubler l'ordre public.

CONDITIONS DE LOCATION

Le/la locataire est responsable de la sécurité des personnes et des biens. Les incidents et dégâts occasionnés à un ou par des personnes présentes à la manifestation sont également à sa charge.

La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice causé aux mobiliers et matériels du fait de la location.

En cas de perte, de dégradation, de besoin de nettoyage : le/la locataire s'engage à rembourser les frais de nettoyage, de remise en état ou de remplacement du matériel mis à disposition selon les tarifs donnés en pièce jointe et présents dans le classeur mis à disposition dans la salle.

Le mobilier et matériels ne devront en aucun cas sortir de la salle.

VISITES DES LOCAUX

La visite des locaux, l'explication sur les dispositifs de sécurité existants, la remise et la réception des clés s'effectueront après prise de rendez-vous auprès de Mme VIOL Florence, au 0618782313 ou par mail florence.schneck@orange.fr.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Demande écrite et liste du matériel souhaité,
- Attestation d'assurance de couverture des risques et accidents (responsabilité civile),
- Nombre de personnes invitées à la manifestation,
- Un chèque de caution

CONSIGNES D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ET LOCAUX

Le/la locataire de la salle s'engage à

- respecter et à faire respecter les consignes de sécurité, et tout autre règlement émis par la commune.
- disposer d'une personne formée à l'utilisation d'un extincteur et à la conduite à tenir en cas d'incendie
- utiliser les locaux et installations dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs.
- rendre les locaux dans un état de propreté normal après utilisation. L'entourage extérieur se doit aussi d'être rendu propre après la manifestation.
- ne laisser aucun déchet lié à la location dans la salle (veiller à vider l'ensemble des poubelles et à emporter l'ensemble des déchets).
- veiller à l'extinction des lumières et à la fermeture des portes.
- ne pas engager de sous location avec un tiers.